

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du vendredi 09 décembre 2016

Étaient présents : M. Marc PERRIN, maire, Mmes : Martine GENTIL, Danièle JEANGUYOT, MM : François BREUGNOT, Jean-Georges MONERAU, Thérèse PERRARD, Philippe PERRUCHET, Grégory SIROU

Excusé : M. Denis LAUFERON

Excusé ayant donné procuration : M. Jean-Marie DE BOURGOING à Marc PERRIN

Absent : Marc DANGUIS

Marc PERRIN donne lecture du compte rendu de la séance précédente qui est approuvé à l'unanimité.

I/ COLIS DE NOËL, DECORATION DES SAPINS

Les sapins seront mis en place et décorés le samedi 10 décembre. Les colis seront distribués dimanche 18 décembre.

II/ DEVIS SIEEEN POUR LE REMPLACEMENT DE CANDELABRES A BUSSY

Le SIEEEEN a présenté un devis de 816 € TTC pour le remplacement de 2 candélabres qui ne sont plus aux normes à Bussy. La participation de la commune pour cette opération sera de 136 €. Le conseil à l'unanimité accepte cette proposition.

III/ BALADE THERMIQUE PAR INFO ENERGIE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MORVAN : LE 13 JANVIER 2017 A 19 H 00

Trois propriétaires de Blismes se sont portés volontaires pour une évaluation des performances énergétiques de leurs maisons. Accompagnés d'un conseiller de l'espace info énergie qui dispose d'une caméra thermique, les participants suivront un trajet prédéfini et tenteront d'identifier les forces et faiblesses énergétiques des logements (clichés en temps réel).

Le nombre de places étant limité, il est impératif de s'inscrire auprès du Parc au N° 03 86 78 79 12

IV/ DELIBERATION DOTATION CANTONALE D'EQUIPEMENT 2016 (DCE)

Le conseil après en avoir délibéré à l'unanimité inscrit au programme de la DCE 4 218 € de travaux bâtiments et voirie.

V/ DELIBERATION OUVERTURE DE CREDITS 2017

Le maire informe le conseil qu'il est possible d'ouvrir des crédits en investissements pour la période allant du 1^{er} janvier 2017 au vote du budget, ces crédits ne pouvant excéder 25% des crédits ouverts en 2016 (66 000 €). Le conseil autorise le maire à procéder à une ouverture de crédits de 16 500 €.

VI/ PROPOSITION DU SIEEEN D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ENERGIES

Le maire présente une proposition du SIEEEEN en vue d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de gaz et d'électricité (contrat de 2 ans à signer avant le 24 février 2017). Le conseil ne souhaite pas prendre de décision ce jour afin d'étudier le contrat en toute connaissance de causes.

QUESTIONS DIVERSES

-Le maire informe le conseil qu'il a saisi les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) en vue de déposer une demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour réaliser la réfection de la route du cimetière. La DDT l'a informé par courrier du 30/11/2016 que cette route, bien qu'inscrite sur le programme des routes stratégiques du bois, ne répondait pas aux critères pour être éligible cette année. Le maire va solliciter un entretien avec la Sous-préfète pour évoquer ce dossier.

-Le panneau l'Huis Pierdet situé au bord de la route sera remis en place par l'employé communal.

-Le CFA de Marzy a sollicité une subvention pour un apprenti de Blismes afin de financer à un projet pédagogique. Le conseil décide de participer à hauteur de 40 €.

-Dans le cadre de la future intercommunalité et de la compétence voirie, un évaluateur a fait un état des lieux des travaux à réaliser sur l'ensemble des voies communales de la commune.

-Les bancs communaux seront repeints par l'employé communal.

-Bénéfices réalisés lors de la fête de la Pentecôte : un conseiller propose l'achat de nouvelles tables mises à disposition des associations et des loueurs de la salle communale. Le conseil se prononcera lors de la prochaine réunion.

-Le maire rappelle que l'élagage des arbres en bordure de routes est à la charge des propriétaires riverains. Il est indispensable de préserver l'état des routes et plus particulièrement celles ayant bénéficié de lourds travaux

A l'occasion de la nouvelle année M. le maire présentera ses vœux le samedi 14 janvier 2017 à 19h00 à la salle communale. Tous les habitants sont conviés à cette cérémonie à l'issue de laquelle nous partagerons le verre de l'amitié.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Marc PERRIN